



AUBAGNE

**LE RÉSEAU DE BUS ÉVOLUE,
DONNEZ VOTRE AVIS !**

DOSSIER DE CONCERTATION PUBLIQUE
DU 5 JUIN AU 4 JUILLET 2025

SOMMAIRE

ÉDITO

1. POURQUOI FAIRE ÉVOLUER LE RÉSEAU DE BUS À AUBAGNE ? p4

2. COMMENT ? p14

3. ZOOM SUR LA CONCERTATION p44



LE RÉSEAU DE BUS D'AUBAGNE ÉVOLUE, DONNEZ VOTRE AVIS !

Du 5 juin au 4 juillet 2025, la Métropole Aix-Marseille-Provence organise une large concertation publique sur l'évolution du réseau de bus d'Aubagne.

Que vous soyez utilisateur ou non du bus, vous pouvez participer en répondant au questionnaire en ligne sur : www.concertation-bus-aubagne.ampmetropole.fr



Métropole Aix-Marseille-Provence
58 boulevard Charles Livon
13007 MARSEILLE

Création : Direction Communication - Stratis - SETEC
Rédaction : Service Études, Développement et Infrastructures de Mobilité
Photos/Cartographies : Métropole Aix-Marseille-Provence - Ville d'Aubagne - RTM - Pixxim / Ingérop - Latitude-Cartagène - Stratis
05/2025

ÉDITO

« Les communes du Pays d'Aubagne et Gémenos s'apprêtent à vivre une profonde transformation de leur offre de mobilité. D'ici 2026, deux projets majeurs vont redessiner les déplacements du quotidien : le Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) entre la gare d'Aubagne et la Plaine de Jouques, et le Val'Tram, qui reliera bientôt la cité de Pagnol à La Bouilladisse.

Ces projets structurants traduisent une volonté forte : rattraper le retard cumulé et offrir à tous des solutions de transport adaptées, modernes, efficaces et durables. J'ai fait de la mobilité une priorité absolue, en lançant une transformation sans précédent à l'échelle de la Métropole.

Pour être pleinement efficaces, ces nouvelles infrastructures doivent s'accompagner d'une refonte du réseau de bus. Plus qu'une adaptation, c'est une évolution nécessaire pour mieux connecter les habitants aux pôles d'échanges, aux zones d'activité, aux établissements scolaires, et faciliter l'accès aux transports structurants comme le Val'Tram, le BHNS ou encore le REM (Réseau de Transport Métropolitain) vers Marseille, Aix-en-Provence ou La Ciotat.

Notre objectif est clair : offrir un réseau plus lisible, plus fréquent, mieux connecté, capable de transporter plus de voyageurs dans de meilleures conditions.

Ce projet, nous le construirons avec vous. Une concertation publique s'ouvre : chacun pourra s'exprimer, partager ses besoins et contribuer à façonner une offre de proximité, adaptée à son quotidien. Ensemble, faisons bouger les lignes à Aubagne et sur tout le territoire ! »

“

**Aubagne en bus :
ensemble, faisons
bouger les lignes ! ”**



Martine Vassal

Présidente
de la Métropole Aix-Marseille-Provence
Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
Première vice-présidente
de Départements de France

1. POURQUOI FAIRE ÉVOLUER LE RÉSEAU DE BUS À AUBAGNE ?



L'ADAPTATION DU RÉSEAU DE BUS AUX TRANSFORMATIONS DU TERRITOIRE

Les communes du pays de d'Aubagne et de l'Étoile et la commune de Gémenos verront d'ici 2026 leurs territoires transformés avec l'arrivée de deux projets de transports structurants :

- lebus+ Aubagne-Gemenos entre la gare d'Aubagne et la Plaine de Jouques, dont la mise en service est prévue pour septembre 2025,
- le Val'Tram, extension de l'actuelle ligne de tramway reliant le quartier du Charrel à la gare d'Aubagne, et qui sera prolongé en 2026 au Nord, sur les communes de Roquevaire, Auriol, La Destrousse et La Bouilladisse.

Ces deux projets de mobilité très structurants redessinent la desserte de ce territoire et impliquent une adaptation du réseau de bus. La vocation de ce réseau est de mailler plus finement le territoire, permettant à la fois le rabattement sur les modes de transports structurants (Val'Tram, Pôles d'Échanges Multimodaux ferroviaire et routier, notamment autour de la gare d'Aubagne, et lebus+ Aubagne-Gemenos); mais aussi la connexion avec le réseau de cars à haut niveau de service (REM) permettant de se rendre sur Marseille, Aix, ou la Ciotat. Ce sera également l'occasion d'améliorer la desserte des pôles générateurs de trafic (zones d'activités, collèges, lycées, équipements publics...), et d'accompagner le développement de la ville avec ses nouveaux projets.



“*L'arrivée de 2 projets structurants : lebus+ Aubagne-Gemenos et le Val'Tram*”

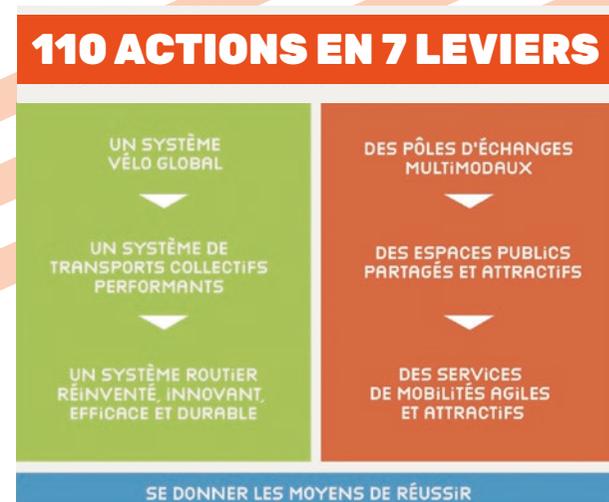
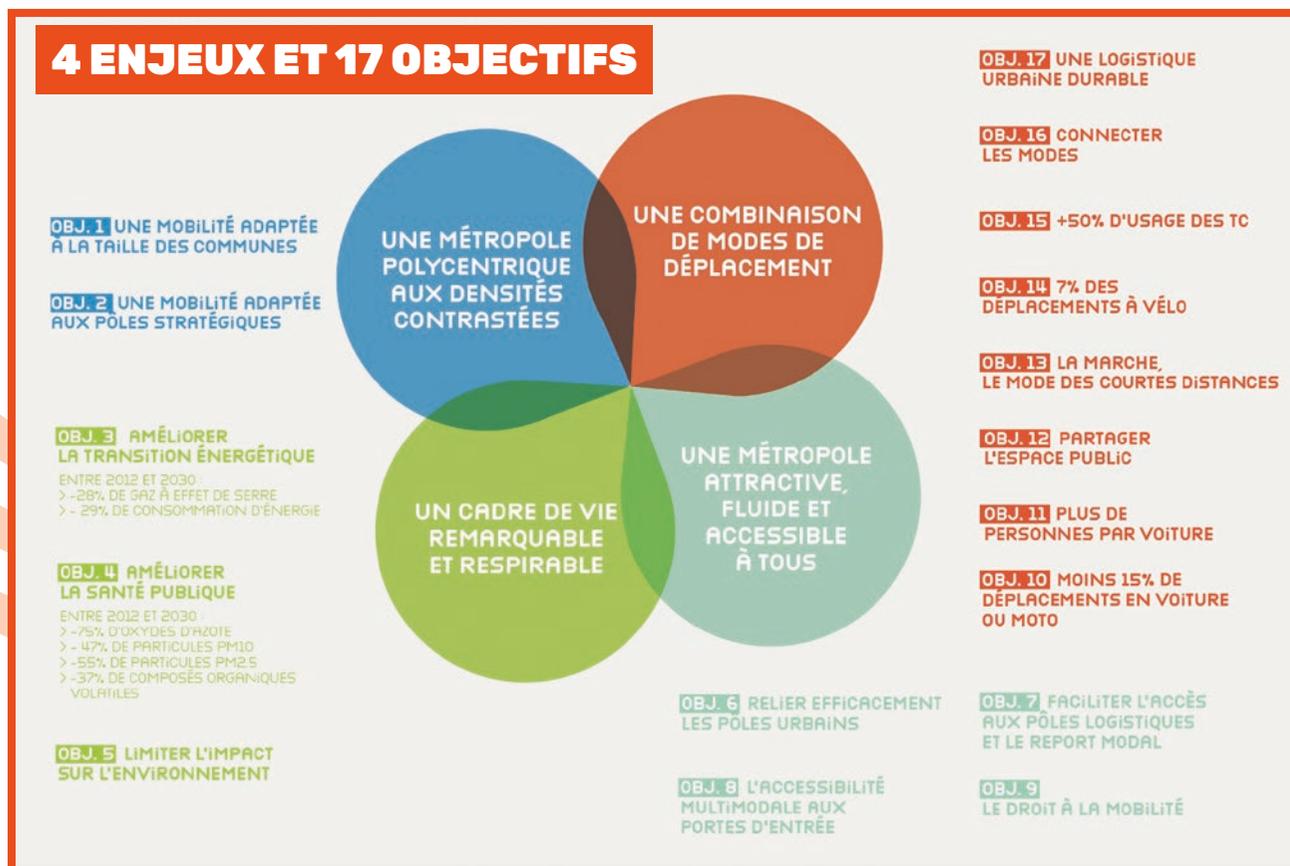
Cette évolution du réseau de bus a fait l'objet d'une étude approfondie durant ces derniers mois. Ainsi, le présent dossier de concertation a vocation, d'une part, à partager les enjeux et les objectifs de développement des réseaux de transports en commun métropolitains pour atteindre les objectifs de parts modales du Plan de Mobilité à l'horizon 2030, mais aussi de proposer des premières évolutions du réseau, ligne par ligne, et permettre à tous de réagir sur cette première base.

À la suite de cette phase de concertation, une analyse précise des retours et propositions sera mise à profit pour enrichir le projet. Celui-ci sera ainsi retravaillé dans une perspective de développement à partir de 2026.

Plan de mobilité

DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE - 2020/2030

Le projet d'évolution du réseau d'Aubagne s'inscrit dans le Plan de Mobilité qui, jusqu'en 2030, constitue une première étape de la politique de mobilité métropolitaine et préfigure le plus long terme. A l'horizon 2050, la Métropole Aix-Marseille-Provence a pour ambition de développer un système de mobilité global répondant à la diversité des besoins des habitants d'un territoire multipolaire. Véritable feuille de route de la Métropole, le Plan de Mobilité, voté en décembre 2021, définit les principaux enjeux et les projets opérationnels nécessaires à la mise en place d'une politique de la mobilité efficace, équitable et respectueuse de l'environnement. Il s'organise autour de 4 enjeux majeurs, 17 objectifs stratégiques et opérationnels et est constitué de sept leviers.



Retrouvez le contenu du Plan de Mobilité

LES BASSINS DE MOBILITÉ ET DE PROXIMITÉ

Pour faciliter leur appropriation et construire une compréhension croisée de la mobilité en 2030, le Plan de Mobilité est décliné dans six bassins de mobilité et 25 bassins de proximité, à l'échelle communale et infra-communale. Chaque périmètre se verra doté d'un programme pluriannuel d'actions qui sera construit collectivement par les référents des communes avec la contribution des partenaires institutionnels au plus près des territoires.





CHIFFRES CLÉS SUR LA MOBILITÉ DU PAYS D'AUBAGNE ET LE RÉSEAU ACTUEL

17

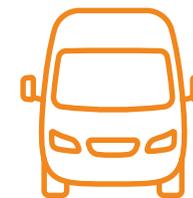
**lignes régulières
sur le réseau
4 TAD et
11 lignes scolaires**



65
véhicules



1
ligne de
tramway



4
transports
à la demande



6 600 000
de voyages
par an et
3,67 déplacements
par jour et par habitant



2 500 000
km / an
réalisés



5,4 km
parcourus
par déplacement
en transport
en commun en
moyenne

» CHIFFRES CLÉS À AUBAGNE

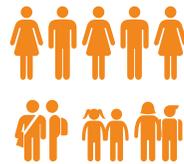


47 340

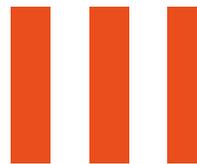
habitants à Aubagne



101 700
déplacements
tous modes par jour
dont **63 600** internes à
Aubagne et **38 100** entre
Aubagne et les autres
communes du périmètre



27 740
emplois à Aubagne
soit **63 %** du
réseau total



3
lycées
et
4
collèges
à Aubagne



»» **LEBUS+ AUBAGNE-GEMENOS ET LE VAL'TRAM, 2 PROJETS STRUCTURANTS POUR ACCOMPAGNER LE REMANIEMENT DU RÉSEAU BUS**

LEBUS+ POUR RELIER LA GARE D'AUBAGNE À LA PLAINE DE JOUQUES

La Métropole Aix-Marseille-Provence aménage une ligne de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) entre la gare d'Aubagne et le parc d'activités de Gémenos. Le projet lebus+ Aubagne-Gémenos remplacera l'actuelle ligne 1 du réseau urbain d'Aubagne à l'horizon 2025.

Le tracé de 6,5 km reliera le pôle d'échanges multimodal de la gare d'Aubagne aux zones d'activités de Camp de Sarlier et des Paluds, à la zone commerciale de la Martelle et au parc d'activités de la Plaine de Jouques, à Gémenos. Avec des bus de nouvelle génération, accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR), cette ligne, doublée d'un itinéraire cyclable, assurera une desserte plus rapide et plus régulière. L'objectif est de proposer une alternative à la voiture pour les 12 000 salariés des zones commerciale et industrielle concernées.

“ *Une alternative à la voiture
pour 12 000 salariés.* ”



Un projet respectueux de l'environnement

Le matériel roulant sera constitué de bus au gaz naturel de ville hybrides. Les zones naturelles existantes seront préservées. Certains arbres seront transplantés dans le cadre du projet et d'autres, seront remplacés, notamment dans la zone des Paluds. À terme, environ 250 arbres supplémentaires seront implantés le long du trajet. En lien avec lebus+ Aubagne-Gemenos, la Métropole Aix-Marseille-Provence prévoit la création d'un nouveau parking relais de 150 places sur la route de Gémenos, qui servira de correspondance et d'échange entre lebus+ Aubagne-Gémenos et le réseau métropolitain.



6,5 km

de parcours total, entre la gare d'Aubagne et la Plaine de Jouques, dont **3 km** de voies réservées aux bus



4 km

d'itinéraire cyclable



32 M€ HT

Un projet porté par la Métropole Aix-Marseille-Provence avec le soutien de l'État (plus de 4 M€ HT) et du département des Bouches-du-Rhône (plus de 13 M€ HT)



12 arrêts

entièrement accessibles aux personnes à mobilité réduite desservis



10 min.

Un bus toutes les 10 minutes aux heures de pointe



10 bus

au gaz naturel de ville hybrides



15 min.

de temps de parcours entre la gare d'Aubagne et les Paluds



CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Travaux préparatoires et déviements réseaux enterrés :
automne 2022 – printemps 2024

Travaux d'aménagement de la ligne :
de mai 2023 à l'été 2025

Mise en service :
septembre 2025



LE VAL'TRAM, PROLONGEMENT DU TRAMWAY D'AUBAGNE VERS LA BOUILLADISSE

Le projet du Val' Tram consiste à prolonger la ligne de tramway en exploitation sur Aubagne, dans la vallée de l'Huveaune, jusqu'à La Bouilladisse. La mise en service commerciale est prévue pour le printemps 2026.

Le projet empruntera la plateforme de l'ancienne voie ferrée, dite de Valdonne, sur 13,2 km. Les premiers travaux de déviation des réseaux ont été engagés dès juillet 2022. Les travaux de la ligne qui ont démarré en mars 2024 sont actuellement en cours sur l'ensemble du linéaire. Les travaux de raccordement en gare d'Aubagne entre la ligne existante et la future ligne sont achevés. Pour rappel, il desservira cinq communes (La Bouilladisse, La Destrousse, Auriol, Roquevaire et Aubagne). 60 000 voyageurs seront ainsi directement desservis.

Des connexions et des correspondances sont prévues avec le réseau TER, les lignes de cars et de bus de la Métropole Mobilité, les parkings-relais et les stations de vélos implantées. Sur ce même axe, particulièrement engorgé aux heures de pointe avec 18 000 véhicules par jour, le Val' Tram offrira de nouvelles opportunités de déplacement. Cette voie dédiée proposera des temps de trajets très compétitifs par rapport à la voiture (25 minutes de La Bouilladisse à la gare d'Aubagne). Cette nouvelle ligne de tramway accompagnera le développement des communes avec des projets d'aménagement engagés aux abords immédiats des stations (programme de logements, d'activité, d'équipements), renforçant ainsi l'attractivité de ce territoire.

“ 60 000 voyageurs directement desservis. ”



14,4 km

de nouveau tracé



11

nouvelles stations



5

parkings relais



500

places de stationnement



15 000

voyageurs par jour en moyenne



12 000

emplois et **60 000 habitants** desservis



100 %

accessible



10 min.

1 tramway toutes les 10 minutes en heure de pointe sur le tronçon Aubagnais et toutes les 20 à 30 minutes sur le tronçon Nord du tramway



CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Travaux d'aménagement de la ligne (ouvrages d'art, voie ferrée, stations, parcs-relais) et phase de test :
printemps 2024 – début 2026

Mise en service :
Printemps 2026



2. COMMENT ?

UN RÉSEAU DE BUS AU SERVICE DES HABITANTS

Pour mieux répondre aux enjeux de mobilité de son territoire, accompagner les projets structurants à venir et répondre aux attentes des habitants et usagers, le réseau bus d'Aubagne doit évoluer. Pour relever ce défi, des améliorations sur tous les leviers de performance sont recherchées: un meilleur maillage, une fréquence adaptée aux besoins, plus d'intermodalité.



LES 6 OBJECTIFS DU PROJET D'ÉVOLUTION DU RÉSEAU BUS

Améliorer la compréhension et l'utilisation du réseau de bus

grâce à des itinéraires simplifiés et rendus plus lisibles.

Mieux connecter le réseau avec les zones limitrophes

Marseille, La Valentine à l'ouest et Gémenos Plaine de Jouques à l'est.

Favoriser l'intermodalité

et les connexions avec d'autres réseaux en reliant le réseau bus à la gare SNCF et aux modes structurants tels que le Val' Tram et le bus + Aubagne-Gémenos. Favoriser l'interface avec les PEM (Pôles d'Echanges Multimodaux) et les lignes interurbaines rejoignant Marseille, Aix ou La Ciotat.

Développer une approche environnementale

en déployant peu à peu des véhicules respectueux de l'environnement avec un objectif d'un parc propre en 2030.

Rééquilibrer les niveaux d'offre et hiérarchiser le réseau

pour ajuster la fréquence aux besoins, notamment renforcer l'offre sur les secteurs qui le nécessitent et adapter le fonctionnement des lignes aux différentes périodes de la journée, de la semaine et de l'année.

Développer l'offre de transport autour des zones à forts enjeux

comme les zones d'activités pour favoriser le report modal de la voiture vers les transports en commun.





UNE HIÉRARCHISATION DU RÉSEAU AUTOUR DE 6 NIVEAUX DE SERVICE

L'offre de transport s'articule autour de plusieurs niveaux de services complémentaires, adaptés aux besoins des différents de la commune. On distingue ainsi 6 niveaux de services :

1. **Les lignes structurantes** avec une offre soutenue, une large amplitude de fonctionnement et une infrastructure dédiée comme le Tramway / Val'Tram et lebus+ Aubagne-Gemenos.
2. **Les lignes principales** qui desservent des principaux pôles générateurs de trafic, dotées d'une offre conséquente à l'heure de pointe notamment.
3. **Les lignes locales** qui desservent plus finement les quartiers, avec une offre et des gabarits de bus adaptés.
4. **Les lignes pendulaires** pour répondre aux besoins des salariés et des étudiants aux heures de pointe du matin et du soir.
5. **Les lignes scolaires** ouvertes à tous pour desservir les collèges et lycées à leurs heures d'ouverture, et ne fonctionnant qu'en période scolaire.
6. **Les TAD** (Transport ou Bus A la Demande) qui se développent sur des zones peu denses et/ou géographiquement contraintes.



PROJET DE RÉSEAU BUS AUBAGNE – GÉMENOS – LA PENNE-SUR-HUVEAUNE

INDEX DES LIGNES

les lignes fortes

- 1** Colette Molina / Le Charrel – La Bouilladisse
- BHNS** Gare d'Aubagne – Plaine de Jouques

le bus

- 2** Bon Civet – Collège Lakanal
- 3** Pin Vert – La Martelle
- 4** Gare d'Aubagne – Les Candolles
- 6** Eiffel – Marseille La Valentine
- 7** Gémenos – Gare d'Aubagne
- 9** St Zacharie – Aubagne
- 10** Gare d'Aubagne – Marseille La Valentine
- 11** Cuges les Pins – Aubagne

les lignes scolaires* ouvertes à tous

- 13** La Garenne – La Louve
- 16-Aubaline** Les Solans – Les Passons
- 15s** St-Pierre-les-Aubagne – Gare d'Aubagne
- 25s** Les Passons – Collège Lakanal
- 35s** Pin Vert – Collège Lakanal
- 45s** Aquagem – St Clair
- 55s** Aquagem – Super Douard

les lignes pendulaires

- 21** Éoures – Gare d'Aubagne
- 22** Les Espillières – Gare d'Aubagne

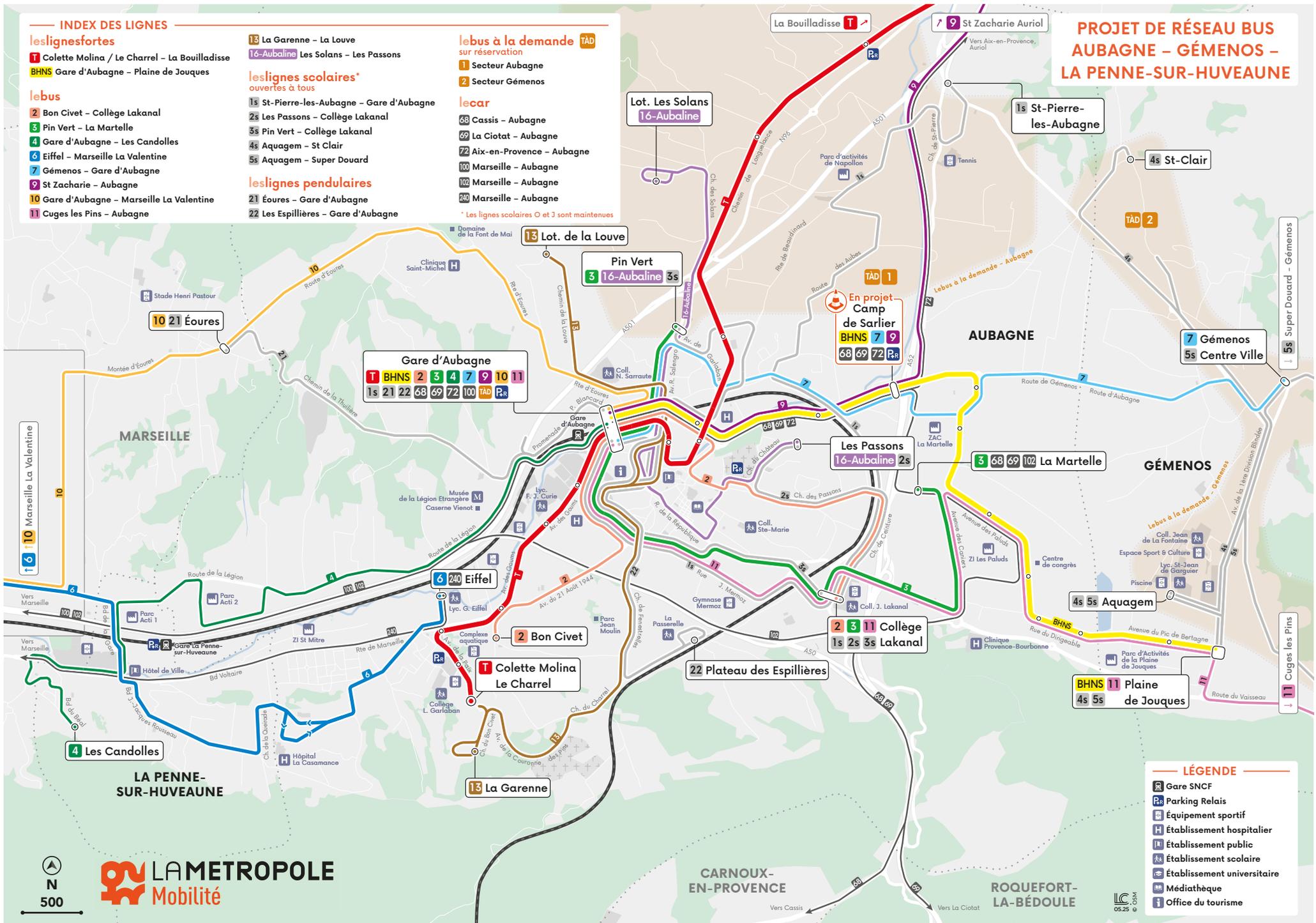
le bus à la demande TAD

- 1** Secteur Aubagne
- 2** Secteur Gémenos

le car

- 68** Cassis – Aubagne
- 69** La Ciotat – Aubagne
- 72** Aix-en-Provence – Aubagne
- 100** Marseille – Aubagne
- 102** Marseille – Aubagne
- 240** Marseille – Aubagne

* Les lignes scolaires O et J sont maintenues



Gare d'Aubagne

1 BHNS **2** **3** **4** **7** **9** **10** **11**

1s **21** **22** **68** **69** **72** **100** **TAD** **R.R.**

En projet

Camp de Sarlier

BHNS **7** **9**

68 **69** **72** **R.R.**

BHNS **11** **Plaine de Jouques**

4s **5s**

- ### LÉGENDE
- Gare SNCF
 - Parking Relais
 - Équipement sportif
 - Établissement hospitalier
 - Établissement public
 - Établissement scolaire
 - Établissement universitaire
 - Médiathèque
 - Office du tourisme



UNE LIGNE DE PROXIMITÉ PROLONGÉE

LIGNE 2

Collège Lakanal <> Bon Civet

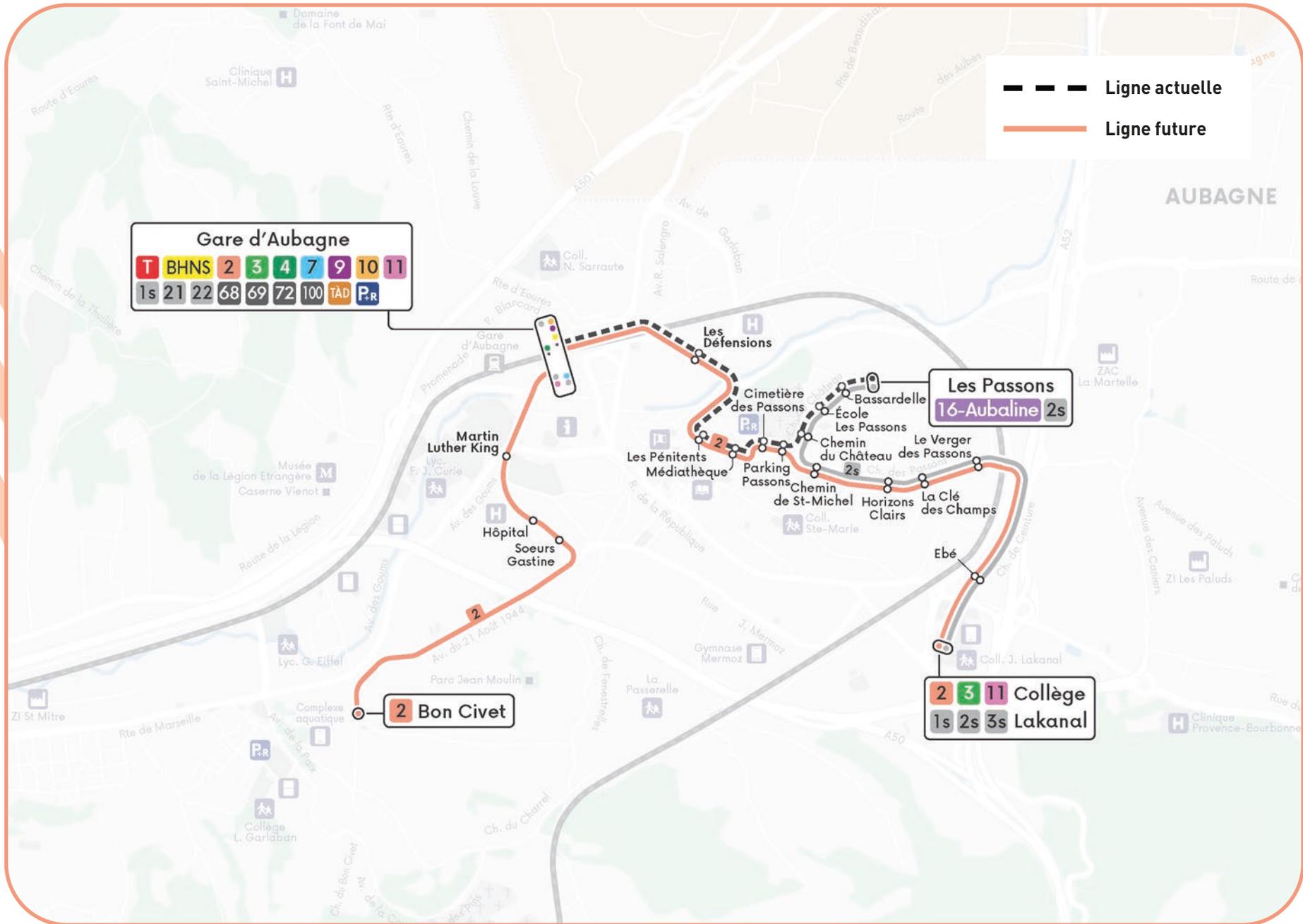
La ligne 2 est également une ligne locale du réseau et sera remaniée pour assurer la desserte du collège Lakanal depuis le secteur de la Clé des Champs et le Verger des Passons, desserte actuellement assurée par la ligne 3. Elle est par ailleurs prolongée depuis la gare vers le quartier du Bon Civet par l'avenue du 21 août 1944, créant ainsi une nouvelle desserte sur ce quartier résidentiel. Elle desservira également le parc Jean Moulin et la Maison du Parc (EPHAD et antenne de l'hôpital) aujourd'hui non desservis. La desserte du secteur du cimetière des Passons sera reprise par la ligne 16-Aubaline en véhicule à gabarit réduit et par la ligne 2s pour assurer une liaison avec le collège Lakanal.



FRÉQUENCE

- 30 min en heure de pointe

	fréquence aux heures de pointe	fréquence aux heures creuses
En semaine	30 mn	60 mn
Samedi	30 mn	60 mn
Dimanche	--	--
Vacances	30 mn	60 mn
été	30 mn	60 mn





LA LIGNE PRINCIPALE SIMPLIFIÉE ET PLUS DIRECTE

LIGNE 3

Pin Vert <> La Martelle

La ligne 3, ligne principale du réseau, est simplifiée car elle souffre aujourd'hui d'un itinéraire sinueux avec une antenne dans le quartier des Passons. Ainsi son itinéraire est plus direct entre le quartier du Pin Vert et la gare d'Aubagne. Le secteur de l'Hôtel des Impôts sera par ailleurs desservi par le tramway à l'arrêt « Campagne Valérie » et par la future ligne 7.

La ligne continue de desservir l'hôpital d'Aubagne et se prolonge jusque dans la zone de la Martelle. Le quartier des Passons sera desservi par la ligne 2. Les liaisons entre le collège Lakanal et les quartiers Hôtel des Impôts, les Passons (Cimetière) et Beaudinard sont maintenues par les lignes 3s, 2s et 1s (ex 20s).



FRÉQUENCE

- 20 min en heure de pointe

	fréquence aux heures de pointe	fréquence aux heures creuses
En semaine	20 mn	30 mn
Samedi	30 mn	30 mn
Dimanche	60 mn	60 mn
Vacances	20 mn	30 mn
été	30 mn	30 mn



DES CANDOLLES À CAMP MAJOR, UNE LIGNE PRATIQUE

LIGNE 4

**Gare d'Aubagne
 <> La Penne-sur-Huveaune Les Candolles**

La ligne 4, ligne locale, reprend le tronçon qui n'est plus desservi par la ligne 6 sur le quartier des Candolles. Ce quartier sera ainsi relié à la gare d'Aubagne via la Route de la Légion.

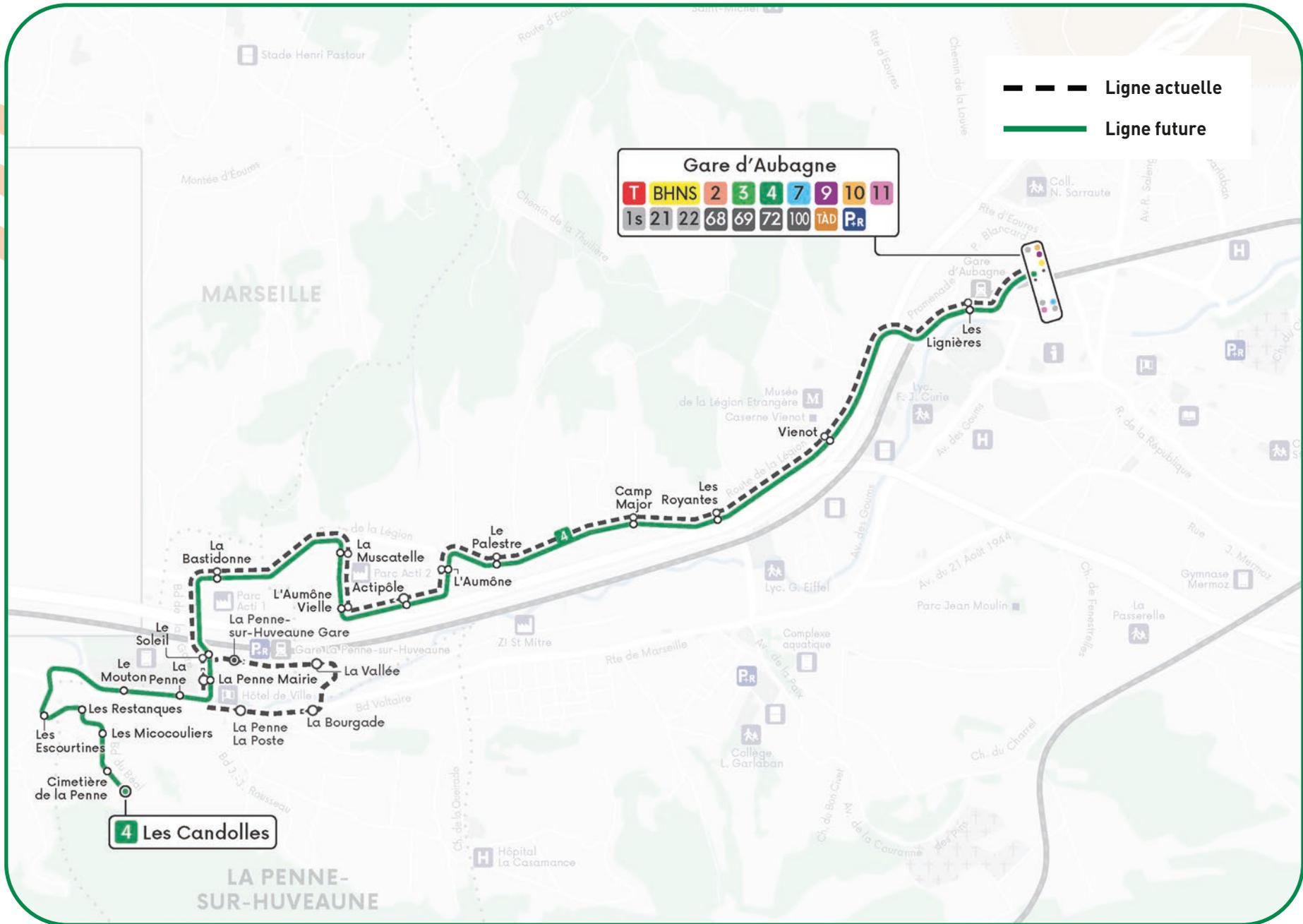
Cette ligne assurera la desserte des 126 entreprises situées le long de cet axe, mais aussi le CFA Roger Para et la zone à urbaniser de Camp Major.



FRÉQUENCE

- 30 mn en heure de pointe

	fréquence aux heures de pointe	fréquence aux heures creuses
En semaine	30 mn	60 mn
Samedi	30 mn	60 mn
Dimanche	--	--
Vacances	30 mn	60 mn
été	30 mn	60 mn





UNE CONNEXION DIRECTE AVEC LA VALENTINE

LIGNE 6

Eiffel <> Marseille La Valentine

La ligne 6 est également une ligne principale du réseau et proposera une connexion directe avec le secteur de la Valentine à Marseille.

Coté Aubagne cette même ligne 6 reste sur son itinéraire actuel, en connexion avec le tramway à la station Eiffel.

Ce prolongement permettra une connexion directe entre Aubagne et Marseille, profitable également aux habitants de la Penne-sur-Huveaune et Saint-Menet, notamment pour les actifs mais aussi les déplacements de loisirs.

La desserte du quartier des Candolles sera reprise par la ligne 4.



FRÉQUENCE

- 20 min en heure de pointe

	fréquence aux heures de pointe	fréquence aux heures creuses
En semaine	20 mn	30 mn
Samedi	30 mn	30 mn
Dimanche	60 mn	60 mn
Vacances	20 mn	30 mn
été	30 mn	30 mn



UNE ÉVOLUTION POUR DESSERVIR LE PIN VERT

LIGNE 7

Gare d'Aubagne <> Mairie de Gémenos

La ligne 7 conserve la même origine/destination qu'actuellement, à la différence qu'elle desservira désormais le quartier du Pin Vert, jusqu'ici desservi par la ligne 3.

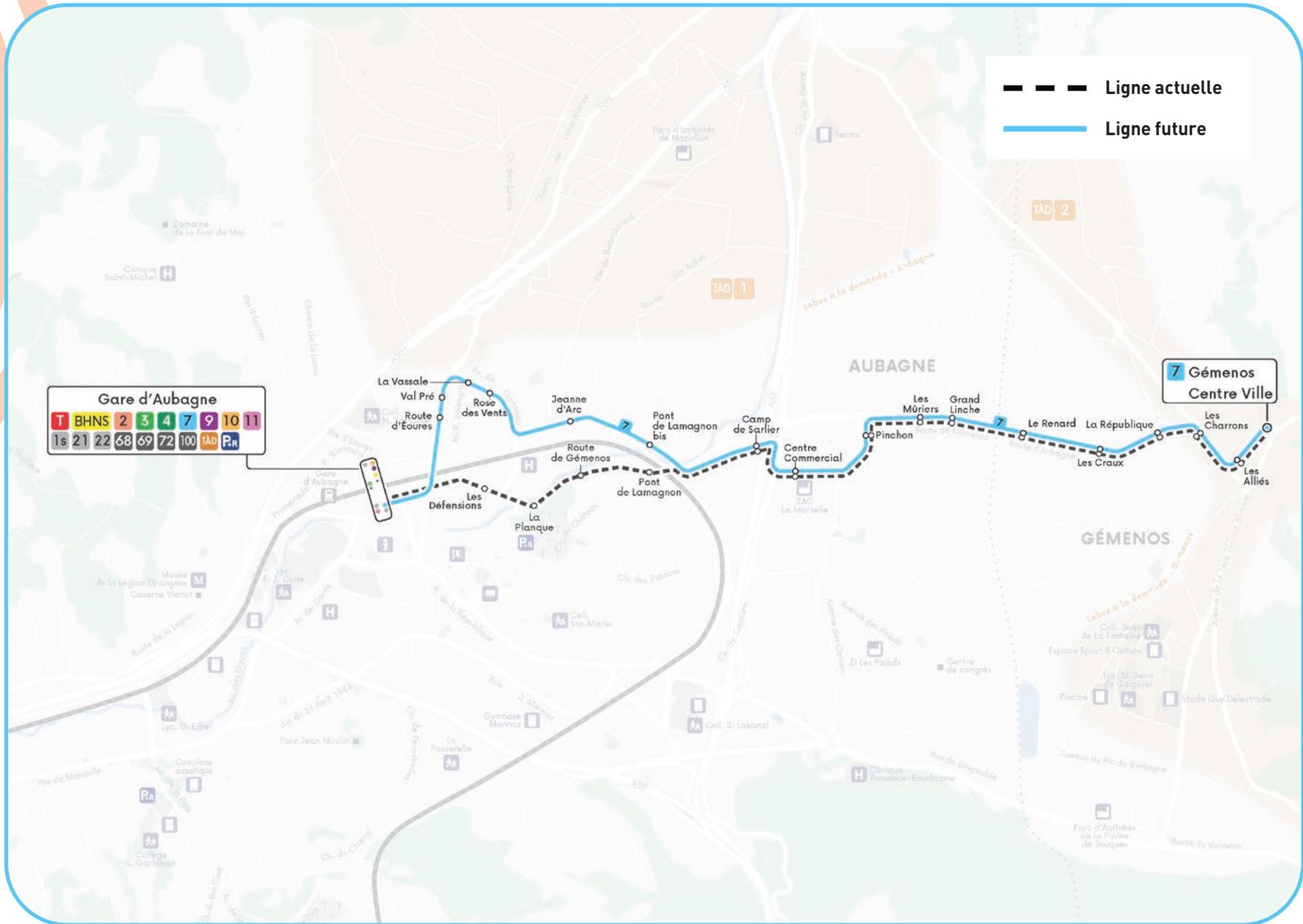
L'itinéraire de la ligne est maintenue au cœur de la zone commerciale de la Martelle.



FRÉQUENCE

- 30 mn en heure de pointe

	fréquence aux heures de pointe	fréquence aux heures creuses
En semaine	30 mn	60 mn
Samedi	30 mn	60 mn
Dimanche	120 mn	120 mn
Vacances	30 mn	60 mn
été	30 mn	60 mn





UNE LIGNE PROLONGÉE POUR CONNECTER AUBAGNE À MARSEILLE

LIGNE 10

Gare d'Aubagne <> Marseille la Valentine

La ligne 10 reprendra l'itinéraire de l'actuelle ligne 14 entre la gare d'Aubagne et Eoures. L'itinéraire de la ligne 10 empruntera la route d'Eoures afin de mieux desservir la clinique St Michel, le collège N.Sarraute et le domaine de la Font de Mai ainsi que les sentiers menant au Garlaban.

Le tronçon de l'actuelle ligne 10 par le chemin de la Thuillière sera lui desservi par la ligne pendulaire 21, ouverte à tous.

La ligne 10 est par ailleurs envisagée en terminus à la Valentine depuis Eoures pour répondre aux flux de déplacements orientés vers Marseille du fait de sa proximité géographique.

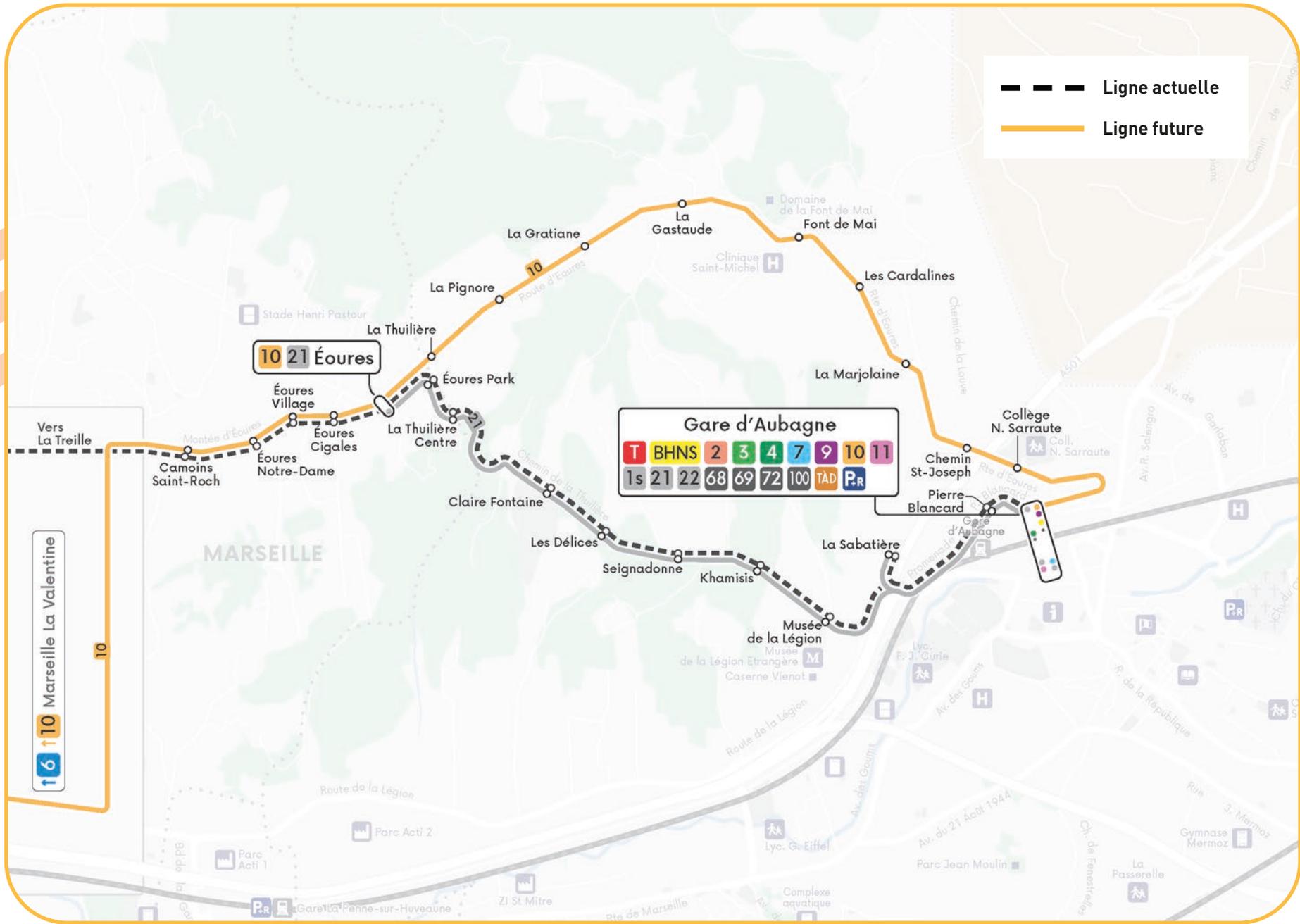
La desserte du quartier de la Treille sera désormais assurée par la ligne 12 du réseau marseillais avec des correspondances possibles aux Camoins.



FRÉQUENCE

- 30 min en heure de pointe

	fréquence aux heures de pointe	fréquence aux heures creuses
En semaine	30 mn	60 mn
Samedi	60 mn	60 mn
Dimanche	--	--
Vacances	30 mn	60 mn
été	60 mn	60 mn





UNE LIGNE DE LOISIRS MAINTENUE INTÉGRALEMENT

LIGNE 11

**Cuges-les-Pins Ok Corral
<> Gare d'Aubagne**

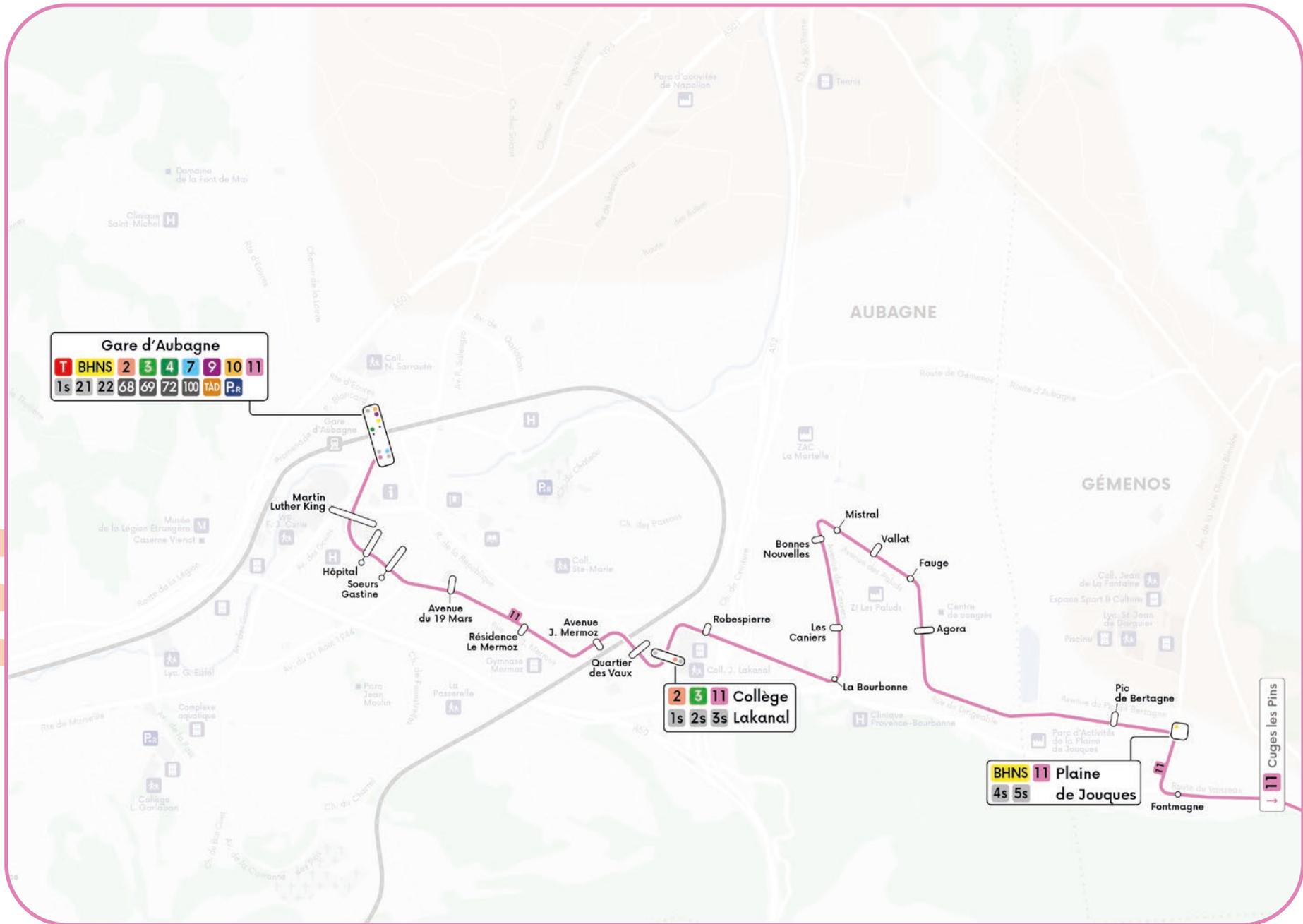
L'itinéraire de la ligne 11 reste inchangé, son offre est également maintenue.



FRÉQUENCE

- Fréquence inchangée

	fréquence aux heures de pointe	fréquence aux heures creuses
En semaine	50 mn	50 mn
Samedi	60 mn	60 mn
Dimanche	60 mn	60 mn
Vacances	50 mn	50 mn
été	60 mn	60 mn





LA LIGNE 13 PROLONGÉE VERS LA LOUVE

LIGNE 13

Gare d'Aubagne <> La Garenne

La ligne 13 conserve une partie de son itinéraire actuel entre le quartier de la Garenne et le centre-ville d'Aubagne, à l'exception de l'antenne qui dessert le plateau des Espillières.

Une desserte spécifique pour ce quartier sera assurée par la ligne pendulaire 22 qui circulera entre le plateau des Espillières et la Gare d'Aubagne uniquement aux heures de pointe mais qui restera ouverte à tous, y compris aux scolaires.

L'itinéraire de la ligne 13 est par ailleurs modifié depuis le centre-ville pour être prolongé jusqu'au quartier résidentiel de la Louve.

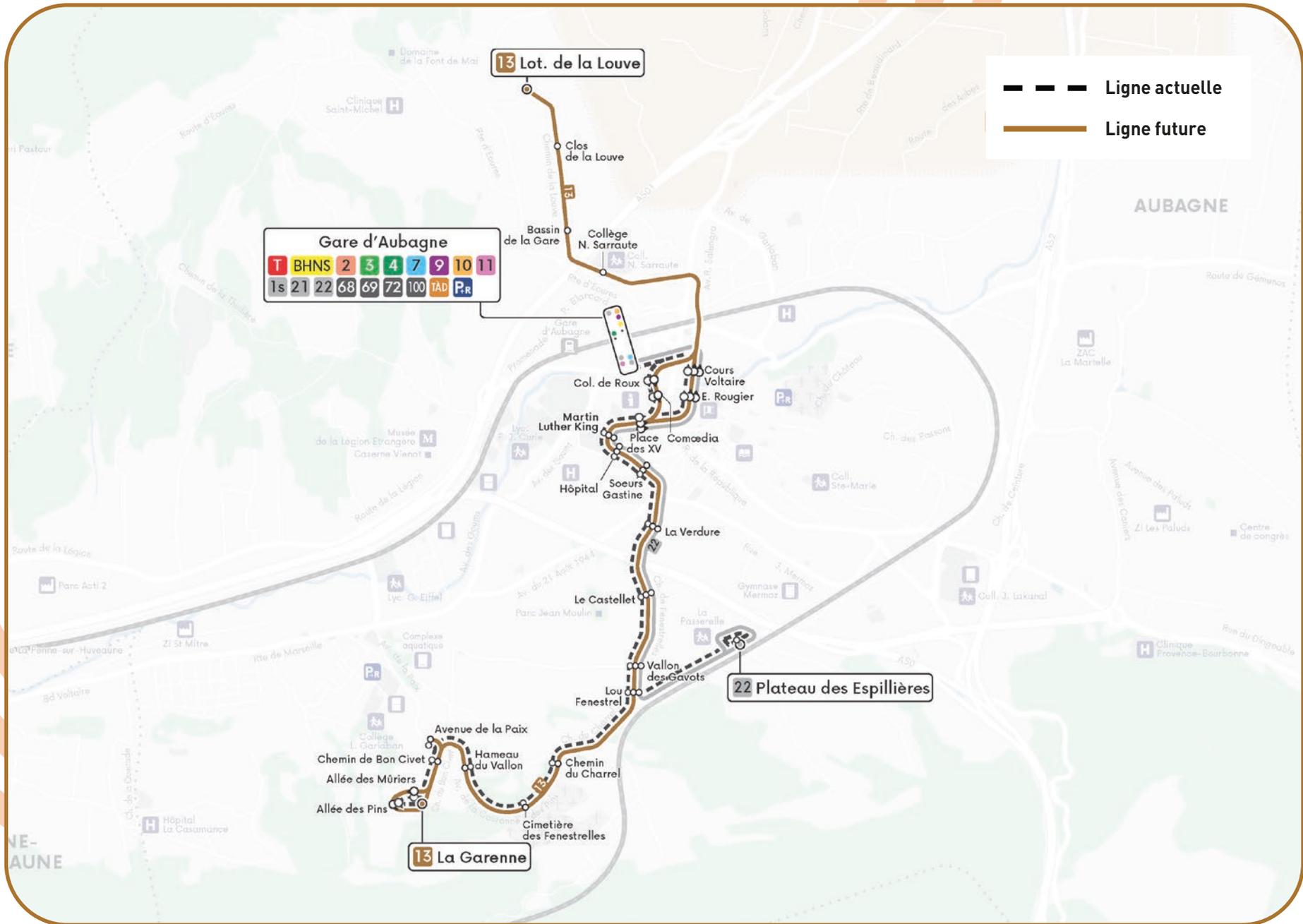
Depuis La Louve la desserte du pôle Gare se fera à moins de 5 minutes de marche, sur l'Avenue Salengro et par la rue du Dr Barthélémy pour les voyageurs arrivant de la Garenne.



FRÉQUENCE

- 30 min en heure de pointe

	fréquence aux heures de pointe	fréquence aux heures creuses
En semaine	30 mn	60 mn
Samedi	30 mn	60 mn
Dimanche	--	--
Vacances	30 mn	60 mn
été	30 mn	60 mn





UNE LIGNE UNIFIÉE ENTRE CENTRE-VILLE ET NORD D'AUBAGNE

LIGNE 16 AUBALINE

Les Solans <> Les Passons

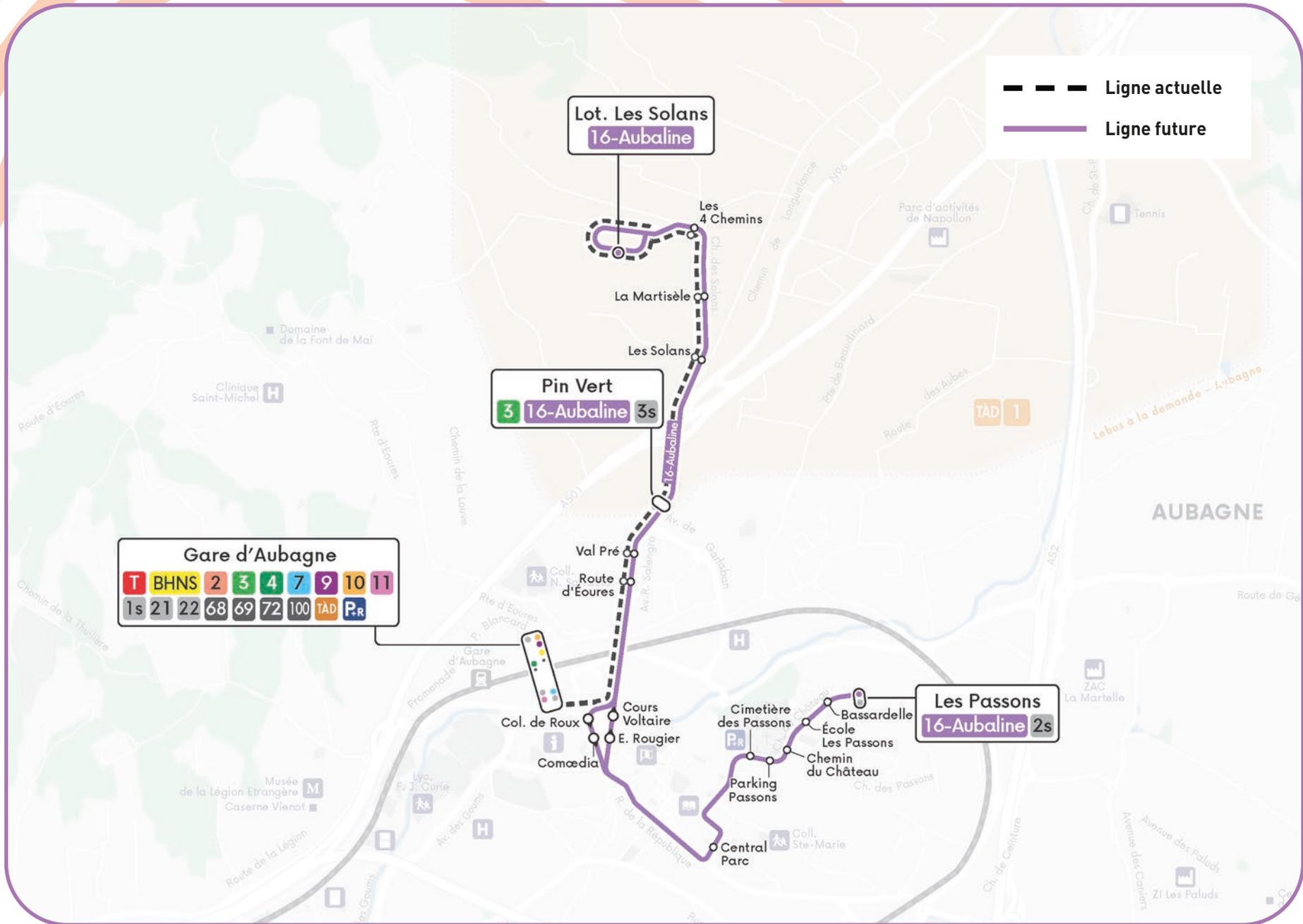
Cette ligne locale est une fusion entre les actuelles lignes 2 (Les Passons <> Gare), ligne 16 (Les Solans <> Gare) et l'Aubaline (desserte de l'hyper centre-ville), pour desservir les commerces de proximité et les reconnecter aux quartiers résidentiels des Solans et des Passons (cimetière). Elle offre une desserte de la Médiathèque, aujourd'hui inexistante.



FRÉQUENCE

- 30 min en heure de pointe

	fréquence aux heures de pointe	fréquence aux heures creuses
En semaine	30 mn	60 mn
Samedi	30 mn	60 mn
Dimanche	--	--
Vacances	30 mn	60 mn
été	30 mn	60 mn





LES LIGNES PENDULAIRES

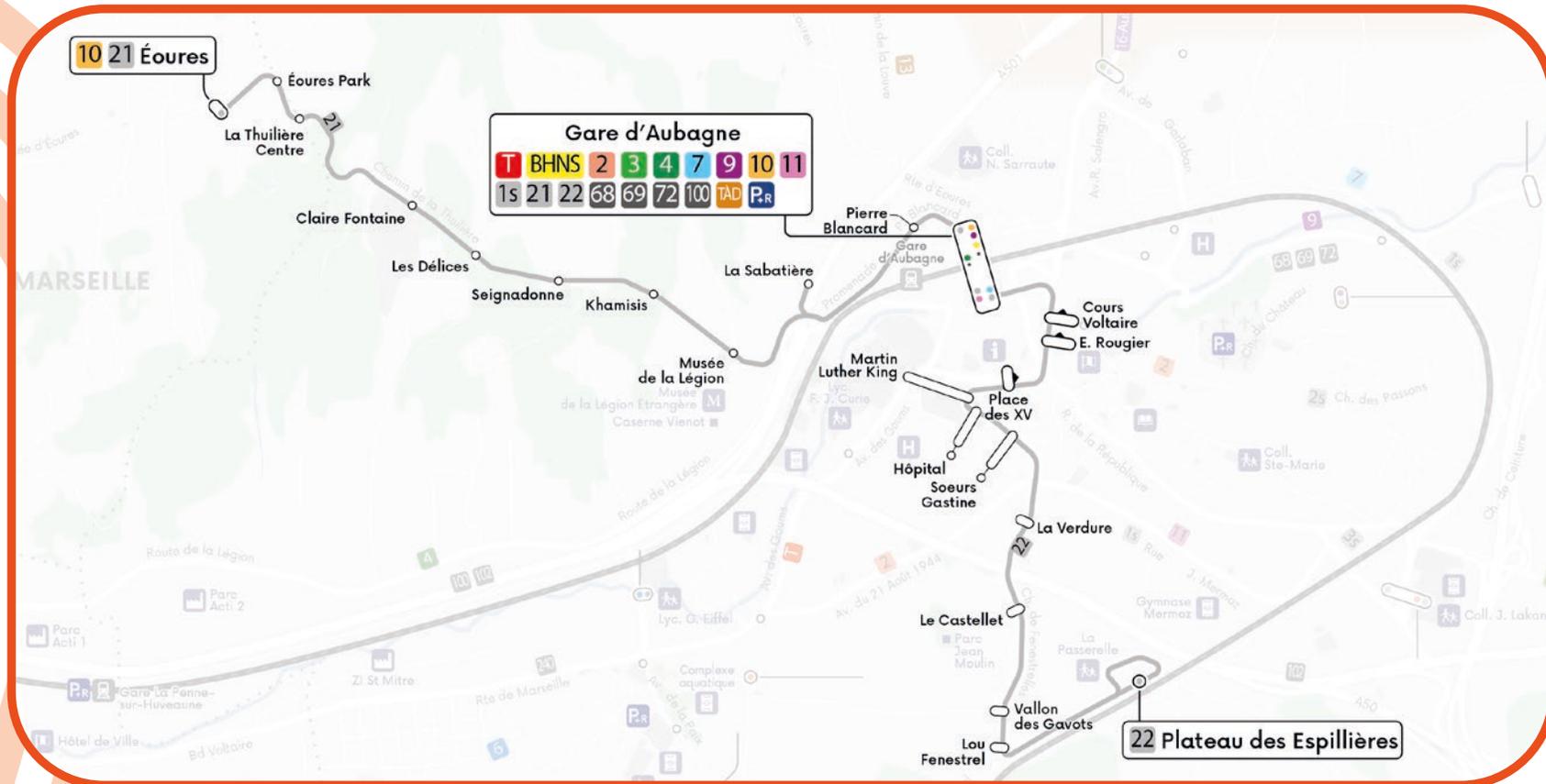
LIGNE 21

Gare d'Aubagne <> Éoures

LIGNE 22

Gare d'Aubagne <> Plateau des Espillières

Les lignes pendulaires 21 et 22, connectant respectivement Éoures (via le chemin de la Thuillière) et le Plateau des Espillières, à la gare d'Aubagne, viennent compléter l'offre de lignes régulières sur deux quartiers moins densément peuplés. Fonctionnant uniquement en heure de pointe du matin et du soir, la vocation de ces lignes est de répondre aux besoins de déplacement pendulaires des actifs notamment.





LES LIGNES SCOLAIRES



LIGNE 1S

Saint Pierre-les-Aubagne
<> Collège Lakanal

LIGNE 2S

Les Passons <> Collège Lakanal

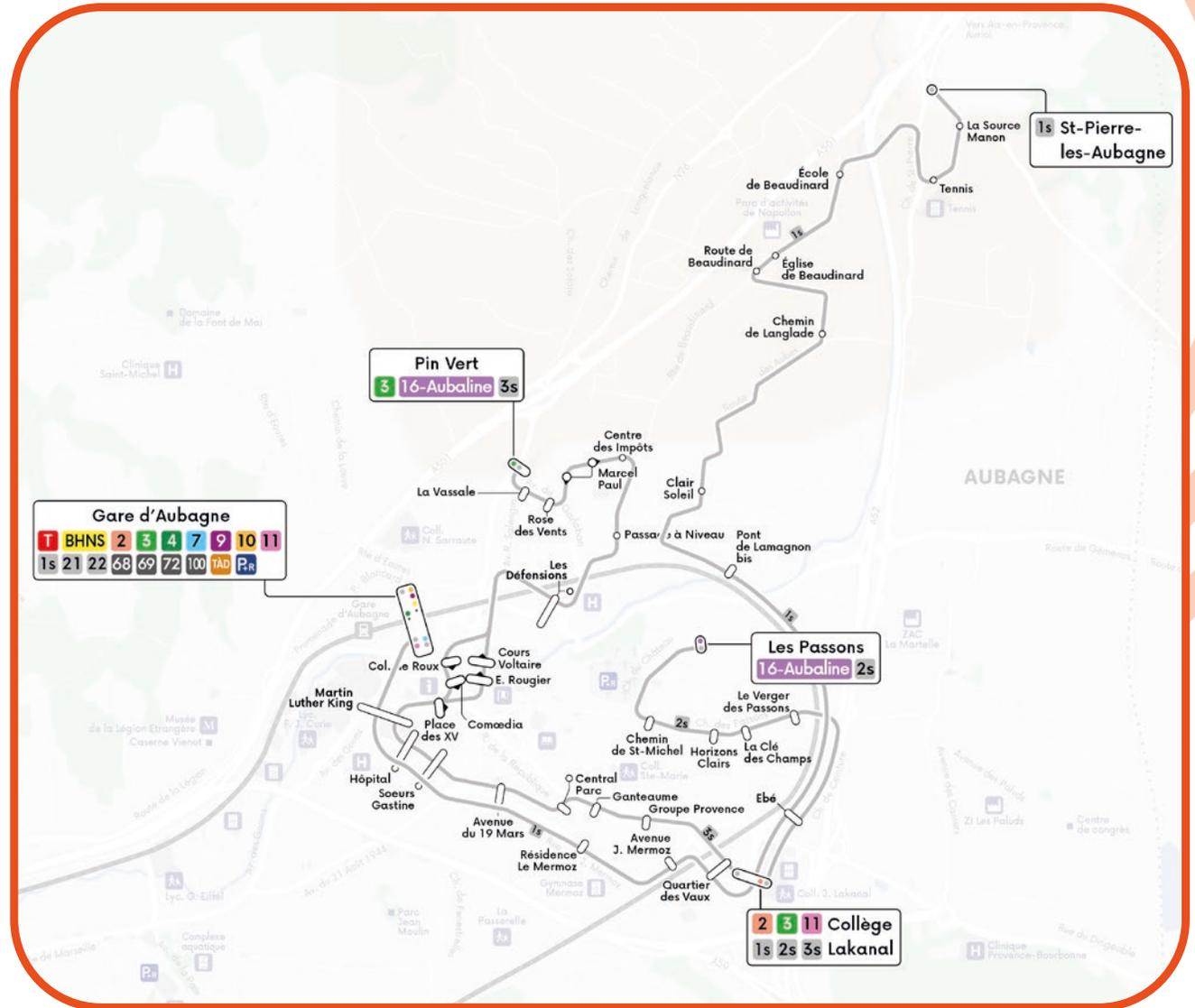
LIGNE 3S

Pin Vert <> Collège Lakanal

Les lignes scolaires permettent d'assurer la desserte des collèges et lycées d'Aubagne aux heures d'ouverture et fermeture des établissements, depuis certains quartiers non reliés directement par les lignes régulières.

- La ligne 2s est créée pour maintenir une liaison entre les Passons et le collège Lakanal, actuellement assurée par la ligne 3, qui à terme desservira la Martelle.
- L'actuelle ligne 3s (Pin Vert <> Collège Lakanal) est maintenue telle qu'existante.
- La ligne 20s (St Pierre-les-Aubagne <> Collège Lakanal) est renommée 1s.

La desserte par les onze autres lignes scolaires du pays d'Aubagne (Lignes A à S) sont maintenues telles qu'existantes.





LE BUS À LA DEMANDE



Pratique pour rejoindre les lignes régulières

C'est un transport de proximité qui complète les lignes régulières du réseau, sur des zones peu denses. Il permet aux voyageurs de rejoindre un arrêt d'une ligne régulière ou d'effectuer un trajet entre deux arrêts du Bus à la demande.

La commune d'Aubagne dispose déjà de ce service TAD sur la zone 1: Les Solans – Beaudinard, qui sera maintenu et pour lequel un nouvel arrêt sera créé, en correspondance avec le Val' Tram à la station Napollon.

FONCTIONNEMENT : UNE RÉSERVATION NÉCESSAIRE AU PRÉALABLE

Une réservation préalable est demandée, par téléphone, sur le site lignes-agglo.fr ou l'application mobile le Bus à la demande, disponible sur les plateformes de téléchargement Android et IOS.

Le Bus à la demande est le service de transport à la demande des Lignes de l'agglo. Il assure la desserte de 4 zones au sein du Pays d'Aubagne et de l'Étoile. Ce service est gratuit et disponible du lundi au samedi de 6h00 à 20h.

- L'appli le Bus à la demande Lignes de l'agglo 24h/24 et 7j/7 - Réservation 2 jours avant la date souhaitée du trajet
- Réservation sur le site internet 24h/24 et 7j/7 - Réservation 2 jours avant la date souhaitée du trajet
- Réserver via la centrale téléphonique au 04 42 03 24 25 du lundi au samedi de 6h45 à 19h - Réservation 1 heure avant l'heure souhaitée du trajet - Réservation possible pour un ou plusieurs jours, une période donnée ou un trimestre.





LE BUS À LA DEMANDE PMR



Un service spécifique pour les personnes handicapées

« Le bus+ à la demande » est un service spécialisé pour le transport des personnes en situation de handicap. Pour en bénéficier, il faut être titulaire d'une carte mobilité inclusion « invalidité » et constituer un dossier qui sera soumis à une commission afin de vérifier les conditions d'accès.

FONCTIONNEMENT : UNE RÉSERVATION NÉCESSAIRE AU PRÉALABLE

Le trajet est réalisé en minibus et sur réservation effectuée par téléphone ou mail 48h à l'avance.

Les réservations peuvent être ponctuelles ou régulières (heure et jour fixe), les passagers sont pris en charge d'adresse à adresse et peuvent être accompagnés d'une personne.

Le service fonctionne de 6h30 à 21h du lundi au samedi à La Ciotat et Ceyreste. Il permet des déplacements internes aux communes mais aussi de rejoindre les communes des bassins d'Aubagne et de Marseille.



» UN RENFORCEMENT DE LA DESSERTE DU DIMANCHE

Pour améliorer les déplacements des habitants le week-end, le réseau prévoit un renfort d'offre. Le tramway, mode structurant du territoire, fonctionnera le dimanche et en soirée le week-end, accompagné de certaines lignes de bus. La ligne 3, permettra ainsi de se rendre dans la zone commerciale de la Martelle depuis Aubagne, tout comme la ligne 6 qui se connecte à la zone de la Valentine à Marseille. De la même manière, les lignes 7 et 11 permettront de maintenir une desserte pour les habitants des communes de Gémenos qui en sont aujourd'hui dépourvus et de Cuges-les-Pins qui bénéficient déjà d'un fonctionnement dominical.



» LE RÉSEAU EXPRESS MÉTROPOLITAIN À AUBAGNE

Le maillage proposé par les lignes de cars interurbains est complémentaire à la desserte ferroviaire.
Il permet depuis Aubagne de rejoindre d'autres pôles majeurs métropolitains comme :

- **Marseille** : par les lignes 100 (toutes les 10 à 20 minutes HP) et 102 (toutes les 15 à 60 minutes).
- **Aix-en-Provence** : par la ligne 72 (toutes les 15 minutes).
- **La Ciotat et Roquefort** : par la ligne 69 (toutes les 30 à 60 minutes).
- **Cassis et Carnoux** : par la ligne 68 (toutes les 30 minutes).



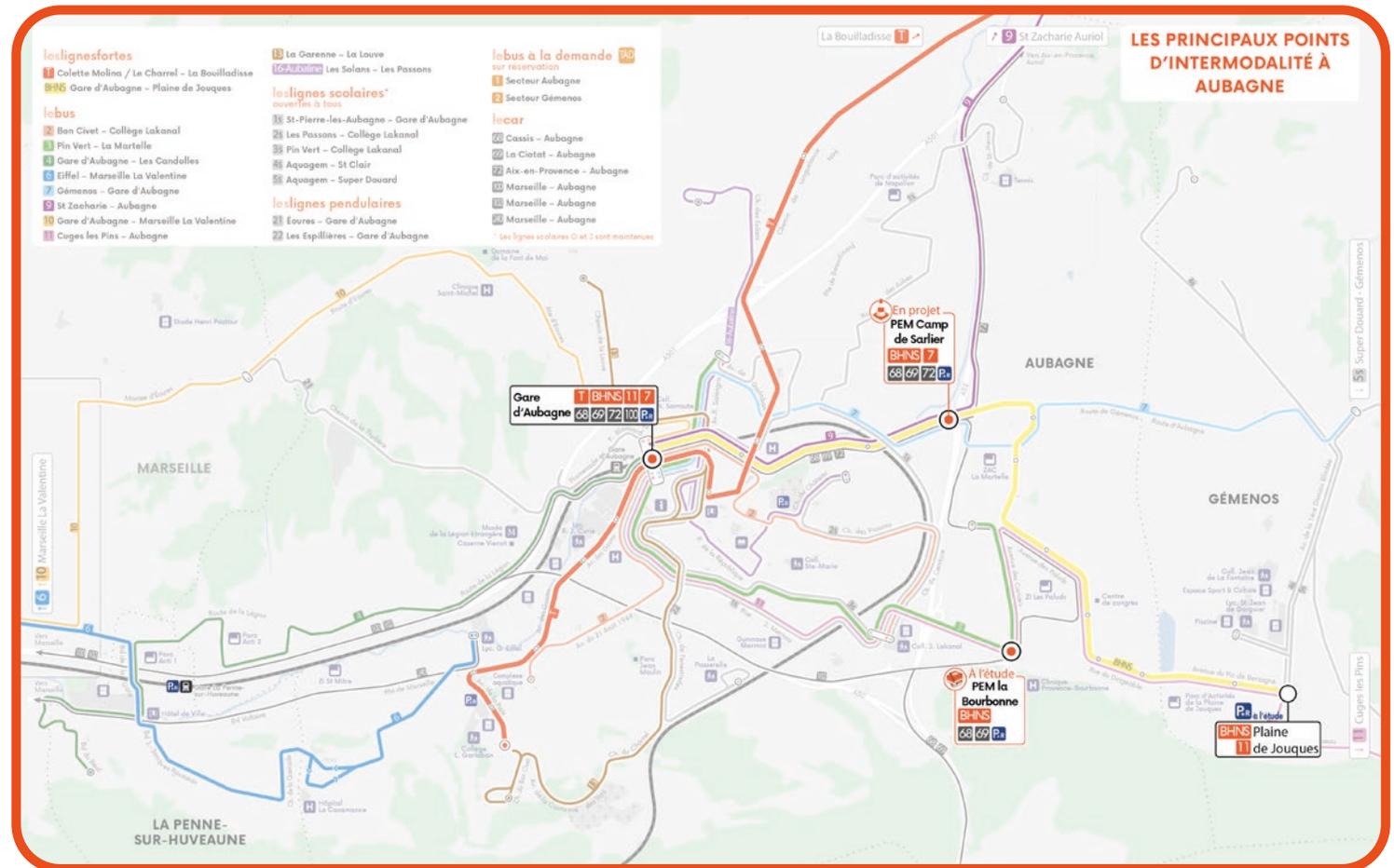
ZOOM SUR L'INTERMODALITÉ

En complément des lignes interurbaines, de la ligne ferrée, des PEM (Pôle d'Echanges Multimodal) d'Aubagne et de Camp de Sarlier (en projet), des P+R (parking-relais) sont développés sur le territoire afin de faciliter l'accès aux transports en commun. Plusieurs P+R sont déjà implantés, notamment autour des gares d'Aubagne et de la Penne-sur-Huveaune.

PEM DE CAMP DE SARLIER

Envisagé à l'horizon fin 2027, le PEM de Camp de Sarlier s'inscrit dans les objectifs du Plan De Mobilité de la Métropole Aix-Marseille-Provence, permettant ainsi de réduire l'usage de la voiture en encourageant les usagers à se reporter sur l'offre de transport en commun et d'accroître la part modale des transports en commun de 50% à l'horizon 2030.

Ce PEM situé à l'entrée Est d'Aubagne, sur un point stratégique de correspondances entre des lignes Interurbaines, la ligne lebus+ Aubagne-Gémenos et plusieurs lignes du réseau d'Aubagne, comprendra à terme un P+R, des abris vélo, des aménagements paysagers et un parking de covoiturage. Ce projet sera soumis à la concertation publique dans le courant 2025.



3. ZOOM SUR LA CONCERTATION DU 5 JUIN AU 4 JUILLET



DONNEZ VOTRE AVIS SUR LES ÉVOLUTIONS DU RÉSEAU DE BUS D'AUBAGNE

Durant 1 mois, une large concertation est organisée pour permettre à chacun de participer à l'évolution des lignes du réseau de bus d'aubagne : questionnaire en ligne, expos mobiles, forum d'échanges.
Votre avis est important !



QUI PEUT PARTICIPER ?



Tout le monde, y compris à distance :

- Des utilisateurs du réseau actuel
- Des non utilisateurs, habitants Aubagne ou pas
- Des habitants des communes avoisinantes à Aubagne, plus ou moins intégrées au réseau actuel
- Des acteurs du territoire, entreprises, commerçants, établissements scolaires, des collectifs, CIQ, associations, ...



DONNEZ VOTRE AVIS

Que vous soyez utilisateur actuel ou non, vous pouvez participer à la concertation sur le réseau d'Aubagne. Donnez votre avis sur les propositions d'évolution du réseau de bus, en répondant en ligne au questionnaire de la concertation.

Questionnaire en ligne

www.concertation-bus-aubagne.ampmetropole.fr



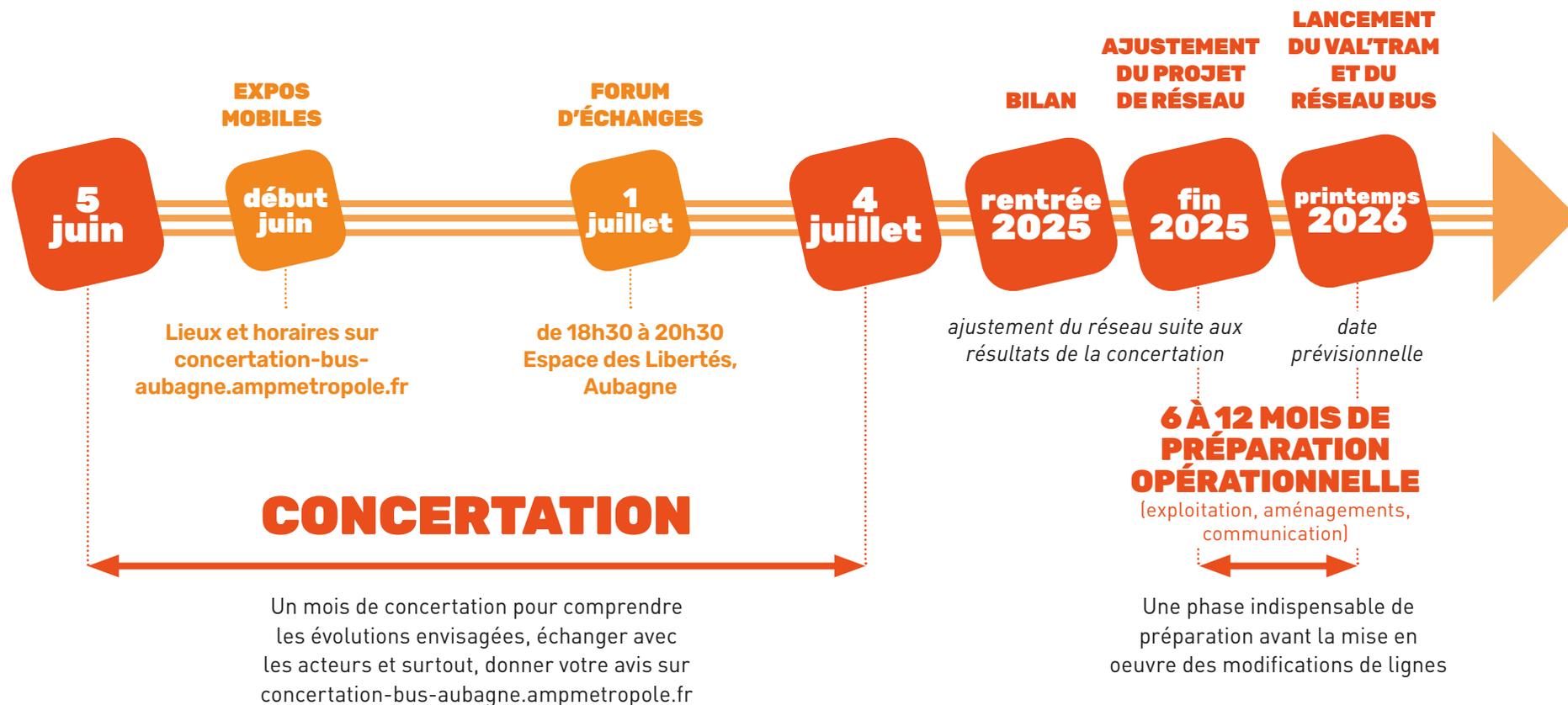
À l'issue de la concertation

Rédaction et publication d'un bilan de la concertation, restituant la démarche et visant à nourrir les études et identifier les évolutions attendues du projet.

Participez aux rencontres sur le projet

- **1 forum d'échanges**, dédié à la présentation du projet et aux échanges avec les acteurs du projet
- 1^{er} juillet 2025 de 18h30 à 20h30 - Espace des libertés, Aubagne
- **3 Expos mobiles** pour découvrir et s'informer sur le projet.
Dates et lieux sur le site
www.concertation-bus-aubagne.ampmetropole.fr

CALENDRIER





Infos et questionnaire en ligne
concertation-bus-aubagne.ampmetropole.fr